

Au sommaire

ACTUALITE DE LA FPC (Droit et pratiques)

- **Choisir son avenir professionnel**
 - > Nouvel échéancier de mise en application de la loi n°2018-771
 - > Décret n° 2018-791 du 14 septembre 2018
 - > Décret n° 2018-990 du 14 novembre 2018
 - > Décret n° 2018-1138 du 13 décembre 2018
 - > Décret n° 2018-1139 du 13 décembre 2018
 - > Décret n° 2018-1153 du 14 décembre 2018
 - > Décret n° 2018-1171 du 18 décembre 2018
 - > Décret n° 2018-1172 du 18 décembre 2018
 - > Arrêté du 5 décembre 2018
 - > 25 à 30 décrets publiés au 1er janvier 2019
- La formation dans les petites entreprises
- Université d'hiver de la formation professionnelle, 30 janvier-1er février 2019 à Biarritz

CENTRES ET TERRITOIRES

- Forte baisse des contrats aidés en 2017
- Pôle emploi fixe les modalités de cofinancement des Poec
- Première évaluation des conventions d'appui aux politiques d'insertion
- L'étape II de la qualité en matière de formation
- Datadock : les premiers contrôles qualité contribuent à l'amélioration des pratiques
- Pôle emploi se mobilise autour des compétences

PROGRAMMES SPECIFIQUES

- Ecole de la deuxième chance : 6 000 jeunes supplémentaires d'ici à 2022
- Appel à projets de la Fondation de France
- Emplois aidés : le parcours emploi compétences jugés insuffisamment attractif pour les collectivités
- Index de l'égalité femmes-hommes

DIPLOMES, QUALIFICATIONS, VAE

- 12 700 diplômes ont été délivrés par le dispositif académique de VAE en 2017
- Un dispositif de préprofessionnalisation pour les futurs enseignants
- Précision sur la formation du certificat de spécialisation agricole
- Intégrer la VAE dans les démarches compétences des entreprises
- Composition de la commission certification de France compétences

DISPOSITIF DE FORMATION, PEDAGOGIE

- Guide de formation sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique
- Appel à projets : Développeurs de l'apprentissage
- Un appel à projets pour créer des «prépas apprentissage»
- Apprentissage, un décret précise la durée d'ancienneté exigée d'un maître d'apprentissage

FILIERES PROFESSIONNELLES

- L'économie numérique dans l'Hérault
- L'évolution des métiers de la fonction publique
- Poec dans le numérique
- Plus de 45 000 emplois dans l'agroalimentaire en Occitanie

A La Une

Actualités de la FPC

- Choisir son avenir professionnel
 - 25 à 30 décrets publiés au 1er janvier

Centres, Territoires et Qualité

- Pôle emploi fixe les modalités de cofinancement des Poec
- Première évaluation des conventions d'appui aux politiques d'insertion

Diplômes, qualif, VAE

- Un dispositif de préprofessionnalisation pour les futurs enseignants
- Intégrer la VAE dans les démarches compétences des entreprises

Dispositifs de formation, pédagogie

- Un appel à projets pour créer des «prépas apprentissage»

Choisir son avenir professionnel

-> **Nouvel échéancier de mise en application de la loi n°2018-771**

Consultation de l'échéancier sur Légifrance

-> **Décret n° 2018-791 du 14 septembre 2018** relatif au document de cadrage des négociations et à l'agrément des accords d'assurance chômage (JO du 15 septembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-791

-> **Décret n° 2018-990 du 14 novembre 2018** relatif à l'expérimentation par les entreprises adaptées d'un accompagnement des transitions professionnelles des travailleurs handicapés vers les autres employeurs (JO du 15 novembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-990

-> **Décret n° 2018-1138 du 13 décembre 2018** relatif aux conditions de compétence professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage (JO du 14 décembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-1138

-> **Décret n° 2018-1139 du 13 décembre 2018** définissant les secteurs d'activité pour lesquels les durées maximales du travail des jeunes travailleurs peuvent être aménagées lorsque l'organisation collective du travail le justifie (JO du 14 décembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-1139

-> **Décret n° 2018-1153 du 14 décembre 2018** relatif aux modalités de conversion des heures acquises au titre du compte personnel de formation en euros (JO du 15 décembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-1153

-> **Décret n° 2018-1171 du 18 décembre 2018** relatif aux modalités d'abondement du compte personnel de formation (JO du 20 décembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-1171

-> **Décret n° 2018-1172 du 18 décembre 2018** relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux (JO du 20 décembre 2018)

Consultation du décret n° 2018-1172

-> **Arrêté du 5 décembre 2018** fixant la liste des entreprises adaptées retenues pour mener l'expérimentation d'un accompagnement des transitions professionnelles en recourant au contrat à durée déterminée conclu en application de l'article L. 1242-3 du code du travail (JO du 13 décembre 2018)

Consultation de l'arrêté du 5 décembre 2018

-> **25 à 30 décrets publiés au 1er janvier**

Carine Chevrier, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle a précisé lors d'un entretien au Quotidien de la formation que tous «les décrets, soit 25 à 30 textes, nécessaires au fonctionnement de la formation professionnelle et de l'apprentissage au 1er janvier 2019 et à la visibilité des acteurs, notamment en matière d'apprentissage, seront publiés pour le 31 décembre 2018». Carine Chevrier spécifie également le rôle de la Dgefp dans la mise en œuvre de la loi avenir professionnel.

Consultation de l'article du Centre Inffo

La formation dans les petites entreprises

Bref Céreq n°369 décembre 2018

Une étude du Céreq dresse le bilan de l'enquête Défis relative à la formation et le parcours des salariés. Elle présente les trois configurations de politique de formation dans les petites entreprises selon leurs stratégies de développement :

- entreprises "managériales et formatrices" qui adoptent une politique de formation "aussi développée et institutionnalisée que celle de grandes entreprises" ;
- entreprises "traditionnelles" qui, plus anciennes, adoptent une stratégie où "la formation se résume aux aspects légaux et règlementaires" ;
- entreprises entrepreneuriales qui se tournent d'avantage vers l'apprentissage afin de répondre à leurs besoins en compétences dans l'offre de formation existante.

Consultation de la page de présentation à la revue

Université d'hiver de la formation professionnelle, 30 janvier-1er février 2019 à Biarritz

L'université d'hiver de la formation professionnelle, organisée par le Centre Inffo, aura lieu du 30 janvier au 1er février 2019. Cette édition exceptionnelle sera consacrée à la réforme sous la thématique "Ensemble, relevons le défi des compétences".

Cet événement a pour objectif de réunir tous les décideurs et acteurs du champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle de façon à leur permettre :

- de comprendre les nouvelles règles du jeu,
- d'anticiper sur la mise en œuvre des réformes,
- d'échanger avec les meilleurs experts du droit et des pratiques de formation,
- d'entendre celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces réformes.

Consultation de la page de présentation de l'événement

Forte baisse des contrats aidés en 2017

Dares Résultats n°54, novembre 2018

Cette étude la Dares fait le bilan de la situation des contrats aidés en 2017 aussi bien dans le secteur marchand et non marchand, avec une classification des recrutements (demandeurs d'emploi, seniors, jeunes).

*Contrat unique d'insertion et emploi d'avenir

Consultation de la [page de présentation de l'étude](#)

Pôle emploi fixe les modalités de cofinancement des Poec

Dans le cadre de la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) collective, le cofinancement de Pôle emploi peut être fait au bénéfice de formations réalisées par des organismes de formations déclarés et dont un tiers de temps doit être fait en immersion en entreprise et dont la durée maximale ne doit pas dépasser 400 heures.

La contribution de Pôle emploi se traduit par la rémunération de formation Pôle emploi et d'un appui à la mobilité pour tous les demandeurs d'emploi éligibles lors de formations dont le financement est défini par la POE collective. Elle peut aussi être appliquée pour des formations conventionnées entre l'Opca et Pôle emploi à hauteur de 75 % maximum du coût pédagogique total de la formation.

Consultation du [bope n° 2018-96 du 27 novembre 2018](#)

Première évaluation des conventions d'appui aux politiques d'insertion

Pour les départements qui souhaitent renforcer leurs politiques d'insertion (pour les bénéficiaires du RSA et les jeunes) dans le cadre de la convention entre l'Etat et le conseil départemental (et ses partenaires), un Fonds d'appui aux politiques d'insertion (Fapi) leur sera alloué.

Un premier rapport vient d'être publié par l'Onpes (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) dresse le bilan des actions engagées dans le domaine de l'accès ou du retour à l'emploi d'après l'analyse des 90 conventions départementales signées en 2017.

Consultation de la [page de présentation du rapport](#)

L'étape II de la qualité en matière de formation

Suite au séminaire relatif à l'étape II de la qualité en matière de formation professionnelle, organisé par le Cnefop*, le Centre Inffo a mis en ligne un dossier documentaire qui présente des articles consacrés à ce sujet ainsi qu'une bibliographie. Pour rappel, ce séminaire avait pour thématique les enjeux, les modalités de mise en oeuvre et l'évolution du rôle respectif de chaque acteur engagé dans cette deuxième étape.

*Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

Consultation du [dossier documentaire](#)

Datadock : les premiers contrôles qualité contribuent à l'amélioration des pratiques

Centre Inffo, le Quotidien de la formation n°3166 du 18 décembre 2018

Les premiers résultats issus des contrôles effectués pour certains financeurs membres de Datadock ont été publiés en décembre dernier par le GIE D2OF (rassemblement d'organismes engagés dans la gestion de la Datadock). Effectués sur un échantillon de 800 organismes de formation, ces contrôles ont dévoilé que le taux de conformité moyen :

- est de plus 90 % (à l'exception du critère portant sur la prise en compte des appréciations du stagiaire) ;
- est plus important chez les organismes de formation ayant au moins une certification, que les autres prestataires.

L'expérimentation se poursuivra en 2019.

Consultation de l'article du [Quotidien de la formation n° 3166](#)

Pôle emploi se mobilise autour des compétences

Pôle emploi vient de déployer une offre de services afin de pallier aux difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises. Créée à partir des compétences, cet outil privilégie la capacité des demandeurs d'emploi "à exercer une activité dans une situation donnée en mobilisant des savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnel". En sortant de cette "logique métier" il s'agit là pour tout demandeur d'emploi d'identifier ses compétences ainsi que son potentiel de manière à mieux se former. En parallèle, Pôle emploi accompagne les entreprises à rédiger et publier leurs offres d'emploi.

Consultation du [communiqué de Pôle emploi](#)

Ecole de la deuxième chance : 6 000 jeunes supplémentaires d'ici à 2022

Une convention vient d'être établie entre le ministre du Travail, le Haut-commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et les acteurs du réseau de l'Ecole de la deuxième chance (E2C). Ainsi, d'ici 2022, grâce au plan de développement des compétences, ce ne sont pas moins de 6000 jeunes supplémentaires qui pourront être accompagnés dans les E2C.

Pour rappel, ce dispositif accueille les jeunes en difficulté depuis 20 ans et leur apporte un accompagnement individualisé qui va de la remise à niveau scolaire aux stages en entreprises.

Consultation de [l'article du ministère du Travail](#)

Appel à projets de la Fondation de France

Dans le cadre de son programme Emploi, la Fondation de France a publié un appel à projets. En effet, avec la croissance de la digitalisation en toile de fond, il s'agit de soutenir les initiatives innovantes dont l'objectif est de créer des solidarités et de permettre l'accès à la rémunération par le travail.

Les candidats (coopératives à but non lucratif et/ou regroupements de structures à but non lucratif) à cet appel d'offre auront à choisir entre deux axes :

- sécurisation des parcours par la coopération et la mutualisation,
- compétences numériques et travail.

Consultation de [la page de présentation de l'appel à projets](#)

Emplois aidés : le parcours emploi compétences jugé insuffisamment attractif pour les collectivités

Dans son rapport le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (Csft) portant sur "l'impact des contrats aidés sur le fonctionnement et l'organisation des services des collectivités territoriales", laisse apparaître que le parcours emplois compétences (PEC) "est dissuasif pour les collectivités territoriales". En effet, ce dispositif dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle de publics en difficulté, "est trop complexe et contraignant pour les petites collectivités".

Il est également jugé "trop coûteux pour l'ensemble des employeurs territoriaux" en comparaison avec le taux de prise en charge des deux dispositifs (CUI et emplois d'avenir) remplacés par le PEC. De plus, les collectivités territoriales ne bénéficient d'aucun financement sur le volet formation des bénéficiaires du PEC.

Consultation de [la page consacrée au rapport](#)

Index de l'égalité femmes-hommes

Présentée comme grande cause quinquennale par le Président de la République, les inégalités femmes-hommes feront l'objet d'une mesure selon laquelle les entreprises devront, à partir du 1er mars 2019, mesurer leur performance en matière de lutte contre ces discriminations. Pour ce faire, un index de l'égalité femmes-hommes a été créé dans lequel 5 indicateurs sont définis :

- écart de rémunération de base et variable + primes individuelles,
- écart de répartition des augmentations individuelles,
- écart de répartition des promotions,
- % de salariées augmentées à leur retour d'un congé maternité,
- nombre de femmes et d'hommes dans les 10 plus hautes rémunérations.

Les entreprises obtiendront des points selon les résultats obtenus sur les 5 indicateurs, le maximum étant 100 points. En dessous de 75 points, elles auront l'obligation de mettre en oeuvre "des actions correctives, sous peine de se voir sanctionner financièrement".

Consultation de [l'article du ministère du Travail](#)

12 700 diplômes ont été délivrés par le dispositif académique de VAE en 2017

Le *Quotidien de la formation* n° 3153, 29 novembre 2018
 Une étude de la DEPP* dresse le bilan de la VAE à l'Education nationale. On peut constater que les résultats du dispositif régressent dans ce ministère et ce, depuis 2016. Les diplômes les plus demandés sont "le CAP Petite enfance, le diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé et le diplôme d'Etat de Moniteur éducateur".

* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
Consultation de la [page consacrée à l'étude de la DEPP](#)

Un dispositif de préprofessionnalisation pour les futurs enseignants

Une étude d'impact du projet de loi "pour une école de confiance" a été présentée par le ministre de l'Education au gouvernement en décembre dernier. Celle-ci apporte des préconisations repris dans les articles du projet de loi dont celui relatif au problème d'attractivité du métier d'enseignant. L'article 14 du texte propose "la création d'un parcours de préprofessionnalisation permettant aux étudiants de licence d'avoir le statut d'assistant d'éducation en travaillant durant trois ans dans un établissement". Pour le premier degré, ce dispositif sera tout d'abord mis en oeuvre dans "les académies déficitaires en termes de viviers de candidats aux concours du professorat" contrairement aux établissements du second degré pour lesquels ce dispositif sera mis en place dans toutes les académies "avec un ciblage prioritaire sur les disciplines qui connaissent les plus fortes tensions en matière de recrutement (mathématiques, lettres, anglais, allemand...)". Ce projet de loi sera présenté au Parlement en février prochain.

Consultation du [dossier législatif du projet de loi](#)

Précision sur la formation du certificat de spécialisation agricole

Un arrêté du ministère chargé de l'Agriculture, paru au journal officiel du 9 décembre 2018, précise les attendus de formations des différentes options du certificat de spécialisation agricole.

Consultation de l'[arrêté du 29 novembre 2018](#)

Composition de la commission certification de France compétences

La composition et les modalités d'organisation et de fonctionnement de France compétences sont précisées dans un décret paru le 18 décembre 2018. Il définit également les modalités et critères d'enregistrement des certifications professionnelles au Rncp* et des certifications et habilitations au répertoire spécifique. On y retrouve par ailleurs les modalités de contrôle du respect des obligations auxquelles les ministères et organismes certificateurs sont soumis ainsi que la procédure de retrait des enregistrements des répertoires nationaux en cas de manquement aux obligations qui leur incombent.

*Répertoire national des certifications professionnelles

Consultation du [décret n° 2018-1172](#)

Intégrer la VAE dans les démarches compétences des entreprises

Via Compétences, septembre 2018

Une étude sur la question "comment favoriser les projets collectifs de VAE ?" a été publiée en septembre 2018 par Via Compétences. Elle présente ses préconisations permettant d'intégrer la VAE dans les processus RH de l'entreprise et recommande "le développement de compétences de chef de projet VAE" afin qu'il soit en mesure de conduire le projet collectif du dispositif sur tous les plans. Elle propose également de promouvoir la VAE dans un discours plus compréhensible pour les entreprises et ses salariés. En conclusion, on comprend qu'il est nécessaire de recentrer les acteurs sur l'objet de leur activité afin de mettre en place un système dans lequel les activités des différents acteurs s'articuleraient entre elles, facilitant ainsi le projet de l'entreprise.

Consultation de l'[article de Via Compétences](#)



Guide de formation sur la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique

Le ministère de l'Action et des Comptes publics vient de publier un guide relatif à l'accompagnement des employeurs et écoles de service public afin de "construire leur offre de formation relative à la prévention et à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes". Rédigé autour d'un socle commun, il est composé de 4 fiches par public cible proposant pour chacun :

- les objectifs de formation,
- les objectifs pédagogiques,
- les principaux éléments de contenu et des conseils pour les modalités pédagogiques.

Consultation de la [page de présentation du guide](#)

Un appel à projets pour créer des "prépas apprentissage"

Dans le cadre du PIC, le ministère du Travail a lancé un appel à projets pour développer les classes préparatoires dédiées à l'apprentissage, ceci afin de répondre aux engagements du gouvernement de doubler le nombre d'apprentis d'ici 2022.

Cet appel à projets a pour but "de proposer aux jeunes un accompagnement pour bien définir leur choix professionnel afin de les préparer à intégrer une formation en alternance, puis à sécuriser leur parcours d'apprentis et à intégrer le monde de l'entreprise". Il est proposé à des porteurs de projet tels que les CFA et les organismes d'insertion professionnelle et d'apprentissage associé à un CFA, pour un public dont le niveau de qualification est inférieur au bac et qui réside dans les quartiers prioritaires ou zones rurales défavorisées.

Les candidatures sont attendues avant le 15 mai pour une première sélection de projets opérationnels en fin d'année.

Consultation de la [page consacrée à l'appel à projets](#)

Appel à projets : Développeurs de l'apprentissage

La Région Occitanie lance un appel à projets pour amplifier le dispositif des développeurs de l'apprentissage.

Sont éligibles les chambres consulaires, les CFA, les missions locales, les Octa (liste non exhaustive) domiciliés en Occitanie. Ces porteurs de projet doivent être de préférence, des organismes de gestion à dimension régionale ou des entités régionales en capacité de mailler l'ensemble du territoire.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 18 janvier 2019.

Consultation de la [page dédiée à l'appel à projets](#)

Apprentissage, un décret précise la durée d'ancienneté exigée d'un maître d'apprentissage

Les conditions de compétence professionnelle attendues chez un maître d'apprentissage, à défaut de convention ou accord collectif de branche, sont précisées dans un décret publiée en décembre dernier. Il stipule que le maître d'apprentissage "doit justifier de deux années d'activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti ou d'un an d'expérience professionnelle si le maître d'apprentissage a un diplôme ou un titre de niveau équivalent avec celui préparé par l'apprenti".

Consultation du [décret n° 2018-1138](#)

Filières
durable
professionnelles
Qualité
Formation
Handicap
Développement
Territoires
Insertion
Professionnelle
Diplômes
Qualification

Actualité

L'économie numérique dans l'Hérault

Escale n°20, décembre 2018

Une étude consacrée à l'économie numérique (technologies de l'information et de la communication et création de contenus numériques) dans l'Hérault vient d'être publiée par la Direccte Occitanie. Avec 6 600 établissements numériques et 19 000 emplois, ce département représente 25 % de l'économie numérique régionale.

Consultation de la [page consacrée à l'étude](#)

L'évolution des métiers de la fonction publique

Le projet d'avis du Conseil économique, social et environnemental (Cese) sur l'évolution des métiers de la fonction publique, a été présenté et adopté en décembre dernier. Parmi les trois axes de recommandations, on retrouve :

- la formation tout au long de la vie,
- le renforcement de la fonction RH,
- le développement des mobilités.

Consultation de la [page de présentation du projet d'avis](#)

Poec dans le numérique

Délibération n° 2018-46 du 21 novembre 2018, Bope n°96

Cette délibération présente la mise en place d'une préparation opérationnelle à l'emploi collective (Poec) dans la filière du numérique, dont la durée maximale est fixée à 800 heures dans le cadre de formations à destination de demandeurs d'emploi, ainsi qu'une aide au projet d'inclusion de compétences numériques (Apcin).

Consultation du [bope n° 2018-96 du 27 novembre 2018](#)

Plus de 45 000 emplois dans l'agroalimentaire en Occitanie

Avec plus de 45 000 actifs sur l'ensemble des départements d'Occitanie, l'agroalimentaire est le premier secteur industriel de cette région. En pleine mutation et au coeur des enjeux sociétaux, ce secteur dispose de nombreux atouts liés à cette région tels que la variété et l'identité des produits, la reconnaissance de la qualité et l'influence de l'agriculture biologique, et l'innovation.

Une cartographie de l'emploi et de la formation dans les industries agroalimentaires a été dressée par le Carif-Oref et l'Area Occitanie dont les grandes lignes sont présentées dans une vidéo. Une synthèse de cette étude est également proposée en téléchargement.

Consultation de la [page dédiée à l'étude](#)

Filières durable Professionnelles Développement Handicap Qualité Formation
 Actuellement
 Insertion Territoires Professionnelle
 VAE Bre
 Diplômes
 Qualification

Actualité

Filières
durable
professionnelles

Illettrisme
Développement
Qualité
Forma
Harmonie
Territoires
Professionnelle
Insertion
Centbre
VAE
Diplômes

POUR NFO

Décembre 2018

Coordination : Magali Pichot - Sylvie Petitjean - Cécile Weidmann
Cellule de veille gérée par Frédérique Rousseau
Logo : Brigitte Mignotte - Maquette, conception graphique et mise en page : Frédérique Rousseau - Décembre 2018

